

# AMIS DE LA CONSTITUTION



FREUNDE DER VERFASSUNG  
AMIS DE LA CONSTITUTION  
AMICI DELLA COSTITUZIONE  
AMITGS DALLA COSTITUZIUN

## Contenu

Introduction .....	1
Conseil d'administration .....	1
Assemblée générale à Cham en mai 2023 .....	2
Notre équipe de collaborateurs .....	2
Forums régionaux .....	3
Référendum 3 .....	3
Place du marché .....	3
Initiative sur la souveraineté .....	4
Initiative de reconstruction analytique .....	4
100k .....	4
Campagne d'image .....	5
Perspectives.....	5

## Introduction

---

Chers membres,

Le présent rapport annuel porte sur une période dépassant l'année fiscale 2023. En effet, il nous semblait avoir pris en main les rênes de l'association dès 2022, et certains travaux se poursuivent au-delà de 2023. Ainsi, le lecteur pourra se faire une idée plus juste de l'association et de ses activités que si nous nous contentions de rendre compte exactement du 1er janvier au 31 décembre 2023.

## Conseil d'administration

---

Suite à la démission d'une partie du conseil d'administration en novembre 2022, les membres restants du conseil d'administration ont dû assurer le fonctionnement de l'association au cours des premiers

mois de l'année 2023. Par responsabilité envers les membres, surtout ceux qui nous avaient élus, les donateurs et les employés (!), nous avons fait de notre mieux pour assurer la survie de l'association.

Le lancement de la collecte de signatures pour le troisième référendum a eu lieu pratiquement au même moment (voir plus bas) - une période très intense pour Mark, Roland et Samuel.

Mario Della Giacoma et Urs Ramseier ont complété le comité afin que nous soyons au moins à 5 personnes jusqu'à l'assemblée générale de mai 2023 ; en remerciement de nos efforts de ces derniers mois, les 5 membres du comité ont été réélus par une belle majorité des voix lors de l'assemblée générale. Cette réélection fut un événement réjouissant dans l'histoire mouvementée de notre association.

Si nous jetons un regard en arrière sur les 14 derniers mois de travail du comité, nous constatons une collaboration amicale, souvent pleine d'humour et toujours productive. Les divergences d'opinion sont rares et n'ont jamais conduit à des situations désagréables ou à des disputes. L'engagement des membres du comité directeur - qui reste bien entendu gratuit et s'exerce en toute liberté - est certes variable, mais toujours valorisant et ne constitue jamais un frein. Nous considérons comme un privilège de pouvoir travailler ensemble dans cette ambiance - une évolution extraordinairement réjouissante, surtout par rapport aux années précédentes vécues par l'association.

## Assemblée générale à Cham en mai 2023

---

L'assemblée générale 2023 s'est déroulée de manière plus détendue que celle de l'année précédente.

Sur le plan formel, la décharge a été donnée au comité directeur, les comptes annuels 2022 et le budget 2023 ont été approuvés. Les demandes de création d'un fonds pour frais de justice ont été rejetées.

Les 5 membres formant le comité actuel ont été (ré)élus ; la candidature de Guido Brunner n'a pas obtenu la majorité nécessaire. (La candidature de Patrick Jetzer n'était pas conforme à notre règlement électoral).

Le projet "rook" et que notre projet de "Place du marché" ont été présentés - voir les détails ci-dessous.

## Notre équipe de collaborateurs

---

Chantal Kalbermatten a rejoint notre équipe à Zuchwil en janvier 2023 ; son domaine d'activité comprenait, outre les travaux de bureau habituels, l'encadrement des responsables régionaux. En février 2023, Corinne Hafner a pris en charge des tâches de secrétariat dans notre bureau et nous a particulièrement aidés pendant la période stressante de la collecte des signatures pour le troisième référendum jusqu'à fin mars 2023.

Diverses réflexions, dont la situation financière de l'association, nous ont conduits à décider de mettre fin à la collaboration avec Corinne Hafner à la fin de l'année 2023. Depuis quelques semaines, nous sommes à la recherche d'une collaboratrice pour les médias sociaux. Le défi consiste à trouver quelqu'un qui maîtrise non seulement le métier, mais qui connaît notre mode de pensée, qui porte un regard critique sur l'actualité politique et sociale et qui soit capable d'en tirer des conclusions pertinentes.

## Forums régionaux

---

Les assemblées des membres de 2022 et 2023 n'étaient pas le cadre approprié pour mener des discussions prolongées, l'AG étant tenue de respecter le droit des associations. Toute discussion de fond ou les questions de stratégie dépassent le cadre d'une AG.

Afin de multiplier les occasions de discussion, et pour répondre aux questionnements des membres qui n'ont pas pu se rendre à l'AG, le comité a commencé à organiser un tour de Suisse sous forme de forums régionaux à partir de l'été 2023. Jusqu'à présent, nous avons pu assister à des rencontres régionales à Appenzell, Bâle-Ville, Berne, Zoug et Meilen ZH.

Nous souhaitons continuer à utiliser cette possibilité et motiver tous les responsables régionaux à inviter le comité directeur à une réunion avec leurs membres.

## Référendum 3

---

Comme on pouvait s'y attendre, fin 2022, certaines parties de la loi Covid - notamment la possibilité d'introduire un certificat Covid - ont été prolongées par le Parlement jusqu'en juin 2024.

Lors du vote final au Parlement le 16 décembre 2022, la loi a été déclarée urgente et le délai pour la collecte des signatures a commencé le 20 décembre 2022 sous l'égide des Amis de la Constitution et de MASS-VOLL.

En raison de la saison (Noël, fin d'année) et d'une certaine fatigue suite à la « pandémie », la collecte des signatures a été difficile dès le début. Nous n'étions pas tout à fait sûrs d'atteindre le nombre de signatures requis et avons pris diverses mesures publicitaires vers la fin de la période de collecte (envoi des factures des membres avec des feuilles de signatures, parrainage de communes sélectionnées pour y distribuer des flyers partout, annonces dans les journaux).

Un phénomène bien connu s'est à nouveau produit : les feuilles ne sont envoyées que peu de temps avant la clôture de la collecte. Heureusement, grâce à nos activités supplémentaires, plus de 67000 signatures ont été récoltées, ce qui est un grand succès !

La votation a eu lieu le 18 juin 2023. Nous avons espéré que de nombreux citoyens auraient fini par comprendre combien les mesures avaient été absurdes, le résultat fut pratiquement identique à celui des deux votes précédents. Ce fut une déception.

Malheureusement, pendant toute cette phase, nous n'avons pas pu générer de recettes de dons ; au final, cela signifie que, malgré la participation d'autres associations, les Amis de la Constitution ont dû assumer la majeure partie de tous les coûts, qui se sont élevés à plus de 300 000 francs.

## Place du marché

---

Comme nous l'avons présenté lors de l'assemblée générale 2023, nous avons fait programmer un module pour notre plateforme de communication interne (HumHub), qui peut être utilisé comme place de marché. Comme souvent dans les projets informatiques, la mise en œuvre a pris plus de temps que prévu. Au moment de la clôture de la rédaction, le module était pratiquement terminé, mais malheureusement pas encore tout à fait prêt pour une mise en service.

L'objectif est toujours que nos membres puissent proposer des articles et des services dans HumHub, comme dans une bourse d'annonces. Nous pensons que les travaux seront terminés pour l'assemblée

des membres de 2024. A partir de là, il appartiendra aux membres d'utiliser cette offre et de se soutenir mutuellement.

## Initiative sur la souveraineté

---

Ce que nous avons imaginé et annoncé en 2022, nous avons enfin pu le commencer en 2023 : le lancement de l'initiative sur la souveraineté a eu lieu le 17.10.2023. Elle fut lancée en collaboration avec MASS-VOLL ! et d'autres organisations de défense des droits civiques et se dirige contre toutes les organisations et tous les traités supranationaux qui s'immiscent dans nos droits sans légitimation ni vote populaire. De plus, il s'agit d'une notre réaction claire au pacte de pandémie de l'OMS.

Depuis le 17 octobre 2023, nous sommes donc en train de collecter des fonds - le délai court jusqu'en avril 2025. Pour plus d'informations, consultez : [www.droits-fondamentaux-oui.ch](http://www.droits-fondamentaux-oui.ch)

## Initiative de reconstruction analytique

---

Dès début 2023, nous avons décidé de soutenir l'initiative de reconstruction analytique des dessous de la pandémie. L'enquête menée auprès des membres début 2023 montrait que l'initiative de reconstruction bénéficierait d'un large soutien. Ainsi, nous sommes représentés au sein du comité d'initiative et y planifions toutes les mesures. Le délai de collecte court jusqu'en août 2024 et il faudra encore fournir un effort important pour atteindre l'objectif de collecte. [www.aufarbeitungsinitiative.ch/fr](http://www.aufarbeitungsinitiative.ch/fr)

## 100k

---

Nous avons tiré quelques enseignements du troisième référendum.

Le droit de référendum et d'initiative qui existe en Suisse au niveau national offre en apparence aux citoyens plus de possibilités - plus directes - d'influencer directement la législation que dans d'autres soi-disant démocraties. Dans la pratique, la situation est toutefois très différente : chaque année, plusieurs centaines de lois (700-800) sont adoptées par le Parlement ; seule une fraction de ces lois est soumise au vote par référendum.

Cela s'explique par le fait que même le nombre de 50.000 signatures (certifiées), qui semble faible, n'est pas si facile à atteindre et ne peut être atteint qu'au prix d'un énorme effort financier. Rien que l'impression des feuilles de signatures, l'envoi des feuilles, la prise en charge du port de retour, l'envoi aux communes pour la légalisation coûtent environ 300.000 CHF, comme nous le savons par expérience. Sans compter un site Internet, du matériel publicitaire, etc., et encore moins une campagne de votation si 50 000 signatures valables sont effectivement récoltées.

Ainsi, il faut des associations et des organisations plus importantes pour soutenir un référendum ou une initiative. En tant qu'individu et sans moyens financiers adéquats, il n'est en aucun cas possible d'exercer les droits qui nous reviennent de droit.

Nous voulons et devons changer cela. L'idée est de rassembler dans une base de données les noms de citoyens politiquement engagés qui, le cas échéant, se chargeraient de nous envoyer leur signature – un petit effort, mais très important. Si nous pouvions organiser des référendums ou des initiatives "en appuyant sur un bouton", cela nous donnerait un grand pouvoir à Berne et ferait de nous un acteur politique important.

Ainsi, avec le site [www.iook.ch](http://www.iook.ch), nous avons fait un premier pas pour rendre possible une véritable démocratie directe. Un observatoire des affaires discutées et approuvées au Parlement ou une application permettant de simuler des votes en parallèle sont d'autres idées et possibilités de iook. Le site web est en ligne depuis mi-2023 et chacun peut s'y inscrire.

## Campagne d'image

"Vaccinosceptiques", "conspirationnistes", "porteurs de chapeaux en alu", "ennemi de la science", "platistes" - ce ne sont que quelques-uns des qualificatifs que l'on pouvait trouver dans les médias pour désigner les membres de notre mouvement. Malheureusement, nombre de ces préjugés se sont enracinés dans l'esprit des consommateurs des médias de masse. Pour y remédier, nous avons décidé de lancer une campagne d'image dans les journaux et sur les médias sociaux. Nous avons diffusé des mots-clés et des phrases à retenir, illustrant nos idéaux sur 17 thèmes qui nous tiennent à cœur. En voici trois exemples :



## Perspectives

Au cours des années Covid en 2020 et 2021, l'association avait atteint une taille énorme grâce à 23 000 ses membres et fut soutenue par de très nombreux donateurs grands et petits. Malheureusement, une forte diminution des membres a dû être constatée ces deux dernières années.

Comme les Amis de la Constitution ont laissé derrière eux les crises internes de 2021 et 2022, ce recul nous semble principalement dû à la disparition des mesures coercitives et à une lassitude observable partout concernant le Covid et la résistance. Certes, les défaites décevantes lors des votations n'ont pas contribué à maintenir ou à augmenter le nombre de membres et de sponsors. Et les innombrables organisations qui ont vu le jour depuis 2020, porteuses de thèmes similaires aux nôtres, ont apporté une diversité de possibilités de s'engager.

La radio SRF a fait savoir en juin 2022 sur <https://www.srf.ch/news/schweiz/parteienlandschaft-wie-weiter-mit-den-freunden-der-verfassung> - que les Amis de la Constitution en tant que mouvement monothématique n'avaient plus de raison d'être puisque le Covid était terminé.

Nous étions d'autant plus heureux de lire le titre suivant sur [watson.ch](https://www.watson.ch) plus d'un an plus tard, le 9 août 2023

### ***Les Amis de la Constitution ne sont pas morts***

(à trouver sur : <https://www.watson.ch/fr/suisse/politique/162159333-referendum-au-rabais-l-initiative-des-amis-de-la-constitution> )

Au cours des quinze derniers mois, le comité actuel a réussi à sauver et à stabiliser l'association. Et ce, non seulement face à des adversaires évidents, mais aussi contre la résistance parfois importante de personnes qui, à première vue, prétendent soutenir nos préoccupations, mais qui, en fin de compte, travaillent contre nous.

En résumé, le succès de la stabilisation (interne) ne doit pas masquer la situation de l'association. Le nombre de membres, qui était encore de 23 000 en 2021, s'est réduit à environ 12 500 en 2022 et à environ 9 850 l'année dernière. Et même si nous continuons à recruter de nouveaux membres, de nombreux combattants de la première heure sont épuisés et certains ont perdu la foi en notre association.

Le nombre de personnes qui conserveront leur adhésion en 2024 n'est pas encore connu au moment de l'envoi du présent rapport.

Au comité directeur, nous savons que nous devons en quelque sorte réinventer l'association, car il y a tant à faire : l'ineffable trinité du pacte de pandémie, du RSI (Règlement sanitaire international) et de la LEp (Loi sur les épidémies) est suspendue au-dessus de nous comme une épée de Damoclès (l'initiative sur la souveraineté s'attaque à ce point). Le traitement de la pandémie des quatre dernières années (voir l'initiative sur la reconstruction analytique). La souveraineté et la neutralité de la Suisse. La malhonnêteté des médias. L'aliénation au monde de la politique à Berne et en Europe, l'intelligence artificielle ou la protection et réécriture de la Constitution – voilà autant de thèmes immensément importants qu'il faudrait traiter.

C'est pourquoi nous n'abandonnons pas la lutte et nous nous engageons pour la bonne cause aux côtés de nos membres. Nous espérons pouvoir faire passer un message clair en 2024 et inciter à nouveau de nombreuses personnes à devenir des amis de la Constitution.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de l'équipe pour leur engagement !  
Pour le comité directeur

Roland Bühlmann  
en janvier 2024